



## Aquitaine

### Thomas Caignard, lauréat du prix Patrick Castéra pour ses travaux sur le chêne sessile

La cinquième édition des Masters des bois s'est déroulée fin octobre à l'espace Brémontier, au campus Bordeaux sciences agro, devant un public attentif. Organisée par le pôle Xylofutur, sous l'égide de son conseil scientifique, cette manifestation s'est fixée l'objectif de contribuer à donner plus de visibilité aux activités de formations supérieures développées dans le domaine forêt-bois. "Une trentaine de personnes ont apprécié la qualité et la diversité des sujets traités", a expliqué l'organisation. Six présentations de cinq formations master ou ingénieur ont ainsi été proposées. Elles concernaient aussi bien des disciplines liées à la ressource : de la graine à la gestion forestière, que des domaines liés aux produits bois : des procédés d'élaboration et de traitements aux usages dans la construction. Le prix Patrick Castéra a été remis par Christine Delisée, présidente du conseil scientifique de Xylofutur, à Thomas Caignard pour ses travaux sur la "Quantification de l'effort de reproduction du chêne sessile le long de gradients environnementaux". Cette cérémonie de remise de Prix s'est déroulée lors du Xylodating qui se tenait à l'EnsapBx devant un public de professionnels très nombreux, en présence de Nicolas Langlet, directeur de Xylofutur. Le jury, composé des responsables des masters et des professionnels de la filière, a considéré que tant la qualité de la présentation que la pertinence des réponses aux questions ont été un élément déterminant dans la décision d'attribution du prix.



## Poitou-Charentes

### Domaine du bois aux daims : des cottages bien isolés

Dans le nord du département de la Vienne, la construction du Center Parcs portée par le groupe Pierre et vacances se poursuit en vue d'une ouverture pour le début de l'année prochaine. Le futur village, qui aura nécessité un investissement de 300 millions d'euros, s'implante sur un site de 264 hectares et devrait pouvoir accueillir quotidiennement jusqu'à 4.500 visiteurs. Conçu par l'architecte Jean de Gastines, le village se composera de 800 cottages en ossature bois de 50 à 90 m<sup>2</sup>, dont la moitié a été réalisée par Ossabois, et le reste par un groupement composé de sept entreprises régionales (1), auquel appartient notamment la société Sybois (79). Pour ce chantier, elle a développé un système constructif performant en matière d'isolation thermique de l'enveloppe, qui met en œuvre des panneaux pare-pluie Isolair de 22 mm. "Grâce à son imperméabilité à l'eau, il est conforme à la norme européenne NF EN 14964, avec un classement SB.E supérieur au classement SB.H minimum exigé", explique Pavatex, le fabricant de ce panneau. "Au-delà de la justification de la fonction pare-pluie, le panneau Isolair 22 mm reste aussi un panneau de fibres de bois, plus isolant qu'un film pare-pluie. Sa résistance thermique validée par le certificat Acermi n°07/090/482 est de 0,40 m<sup>2</sup>.K/W".

Par ailleurs, toujours dans l'optique de conférer à ces cottages un bon niveau d'isolation thermique, le groupe Vinet, spécialisé dans la pose de carrelage, parquets et sols techniques, réalise depuis février dernier, la mise en œuvre de 58.406 m<sup>2</sup> de plaques isolantes Utherm Floor du fabricant Unilin Insulation. "Nous intervenons sur les 800 cottages avec la mise en œuvre de 47.500 plaques isolantes Utherm Floor", explique Romain Joly, responsable de l'agence Vinet Poitou-Charentes, qui supervise l'avancement des travaux. "Nous avons mis en place une organisation très précise pour répondre au cahier des charges de ce chantier hors normes : un camion approvisionne une fois par semaine le site pour permettre de réaliser l'isolation des planchers d'environ dix à douze cottages. Ensuite, nos poseurs prennent le relais pour la mise en œuvre des plaques Utherm sous chape traditionnelle".

Actuellement, près de 30.000 m<sup>2</sup> de planchers isolants ont déjà été posés par le groupe Vinet.

(1) Lire par ailleurs : "Poitou-Charentes, sept entreprises locales se regroupent pour construire 400 cottages en ossature bois", dans Le Bois International n°30 du 14 septembre 2013.